

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie  
d'Auvergne

**Décision n° 3436 du 4 février 2013 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie  
du cadre général de la région de gendarmerie d'Auvergne**

NOR : INTJ1300544S

Le commandant de la région de gendarmerie d'Auvergne,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 2237 du 29 janvier 2013 (NOR : INTJ1300423S),

Décide:

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1<sup>er</sup> janvier 2013:

Stepniewski, Emmanuelle	Nigend : 218 700	Numéro de livret de solde : 8 065 036
Jallat, Jean-François	Nigend : 176 374	Numéro de livret de solde : 8 028 755
Morot, Bruno	Nigend : 199 685	Numéro de livret de solde : 8 053 474
Cheyvialle, Lionel	Nigend : 202 455	Numéro de livret de solde : 8 052 476

Fait le 4 février 2013.

*Le colonel,  
commandant la région de gendarmerie  
d'Auvergne,  
É.-P. MOLOWA*